



# Assemblée générale

Distr. générale  
20 novembre 2003  
Français  
Original: espagnol

---

## Cinquante-huitième session

Point 94 de l'ordre du jour

### Environnement et développement durable

#### Rapport de la Deuxième Commission\*

*Rapporteur* : M. José Alberto **Briz Gutiérrez** (Guatemala)

1. À sa 2e séance plénière, le 19 septembre 2003, l'Assemblée générale, suivant la recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-huitième session la question intitulée :

« Environnement et développement durable :

- a) Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, y compris l'application du Programme solaire mondial 1996-2005;
- b) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique;
- c) Convention sur la diversité biologique;
- d) Poursuite de la mise en oeuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement;
- e) Stratégie internationale de prévention des catastrophes;
- f) Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures;
- g) Développement durable des montagnes. »

et de la renvoyer à la Deuxième Commission.

2. La Deuxième Commission a examiné la question à ses 12e à 18e séances, le 16 octobre, du 17 au 20 octobre et le 22 octobre 2003. Les débats qu'elle a tenus à ce sujet sont consignés dans les comptes rendus analytiques correspondants (A/C.2/58/SR.12 à 18). L'attention est également appelée sur le débat général que la Commission a tenu de sa 2e à sa 6e séance, du 6 au 9 octobre (voir A/C.2/58/SR.2 à 6). L'examen de la question par la Commission sera résumé dans les additifs au

---

\* Le rapport de la Commission sur cette question sera publié en neuf parties sous la cote A/58/484 et Add. 1 à 8.



présent rapport, comme suit :

<i>Alinéa</i>	<i>Additif</i>
a) .....	1
b) .....	2
c) .....	3
d) .....	4
e) .....	5
f) .....	6
g) .....	7
Propositions ne se rapportant pas à un alinéa précis .....	8

3. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie des documents suivants :

**Point 94**

**Environnement et développement durable**

Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur les travaux de sa vingt-deuxième session (3-7 février 2003)<sup>1</sup>

Lettre datée du 14 juillet 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Maroc auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le communiqué final adopté à la trente-quatrième réunion des présidents et coordonnateurs des sections du Groupe des 77, qui s'est tenue à Genève les 26 et 27 juin 2003 (A/58/204)

Lettre datée du 1er octobre 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Maroc auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant la déclaration adoptée par les ministres des affaires étrangères du Groupe des 77 et de la Chine lors de leur vingt-septième réunion annuelle, qui s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies, le 25 septembre 2003 (A/58/413)

**a) Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, y compris l'application du Programme solaire mondial 1996-2005**

Rapport du Secrétaire général (A/58/164)

Lettre datée du 16 octobre 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant la Déclaration conjointe faite par l'Union européenne, l'Alliance des petits États insulaires, la Bulgarie, Chypre, l'Estonie, la Hongrie, l'Islande, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie, la Suisse et la Turquie, intitulée « Aller de l'avant dans le domaine de l'énergie renouvelable » (A/C.2/58/10)

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session, Supplément No 25 (A/58/25).

**b) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique**

Rapport du Secrétaire général (A/58/158)

**c) Convention sur la diversité biologique**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique (A/58/191)

**d) Poursuite de la mise en oeuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement**

Rapport du Secrétaire général sur la poursuite de la mise en oeuvre du texte issu de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement (A/58/170)

Note du Secrétaire général transmettant le projet de règlement intérieur provisoire de la Réunion internationale d'examen de la mise en oeuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (A/58/567)

Lettre datée du 20 août 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Samoa auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le rapport final de la Réunion régionale du Pacifique préparatoire à la Réunion internationale d'examen de la mise en oeuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, qui s'est tenue à Apia du 4 au 8 août 2003 (A/58/303)

Lettre datée du 21 août 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Nouvelle-Zélande auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le communiqué de la trente-quatrième session du Forum des îles du Pacifique, qui s'est tenue à Auckland (Nouvelle-Zélande) du 14 au 16 août 2003 (A/58/304)

Note du Secrétariat sur les préparatifs de la Réunion internationale d'examen de la mise en oeuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (A/C.2/58/4)

Lettre datée du 10 novembre 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Cap-Vert auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le rapport final de la Réunion préparatoire régionale des petits États insulaires en développement de l'Atlantique, de l'océan Indien, de la Méditerranée et de la mer de Chine méridionale, chargée d'examiner les progrès accomplis dans la mise en oeuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, tenue à Praia du 1er au 15 septembre 2003 (A/C.2/58/12)

**e) Stratégie internationale de prévention des catastrophes**

Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (A/58/277)

**f) Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, portant sur les travaux de la Conférence des parties à la Convention (A/58/308)

**g) Développement durable des montagnes**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture sur « 2002, Année internationale de la montagne » (A/58/134)

Lettre datée du 17 octobre 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant les conclusions de la première réunion mondiale des membres du Partenariat international pour le développement durable des régions montagneuses, qui s'est tenue à Merano (Italie) les 5 et 6 octobre 2003 (A/C.2/58/8)

4. À la 12e séance, le 16 octobre, des déclarations liminaires ont été faites par le Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques [au titre de l'alinéa f)], le Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique [au titre de l'alinéa c)], le Coordonnateur adjoint des secours d'urgence [au titre de l'alinéa e)], le Chef adjoint du Service de l'énergie et des transports de la Division du développement durable du Département des affaires économiques et sociales [au titre de l'alinéa a)], le Directeur du Bureau de liaison de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à New York [au titre de l'alinéa g)] et le Directeur du Bureau de New York du Programme des Nations Unies pour l'environnement (au titre de l'ensemble du point) (voir A/C.2/58/SR.12).

5. À la même séance, le Directeur du Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement a fait une déclaration (voir A/C.2/58/SR.12).

6. À la 15e séance, le 20 octobre, des déclarations liminaires ont été faites par le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales et le Directeur du Bureau de liaison de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture à New York (voir A/C.2/58/SR.15).

7. À la même séance, le Secrétaire général adjoint et le Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement et le Secrétaire exécutif de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ont fait une déclaration (voir A/C.2/58/SR.15).